

Rapport d'activité annuelle

2024/25

En application de l'article 22 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, tel qu'il résulte de la loi organique du 15 janvier 2021, « les membres du Conseil économique, social et environnemental remettent au président un rapport de leur activité annuelle. Ce rapport est rendu public sur le site internet du Conseil. »

Le rapport est annuel et individuel. Il présente l'activité du membre au sein du Conseil comme à l'extérieur quand il représente le Conseil. Tous les membres du Conseil sont invités à présenter le bilan de leur activité. Le premier rapport porte sur la période mars 2024-mars 2025.

Établi individuellement par chaque conseillère et conseiller, il s'inscrit néanmoins dans le cadre d'une activité collégiale qui s'exerce au sein du CESE chaque fois que les groupes, les formations de travail et l'Assemblée plénière se réunissent. Pour bien prendre la mesure de cette activité générale à laquelle contribuent les conseillers et les conseillères, le lecteur est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du CESE.

*

I. Informations concernant la Conseillère ou le Conseiller

- **Prénom et nom :** Hélène Sirder
- **Organisation représentée au CESE :** Groupe Outre-mer
- **Fonction(s) dans l'organisation représentée :** Membre du bureau, secrétaire
- **Groupe d'appartenance :** Représentante de la zone Atlantique
- **Autre activité en dehors du CESE :** Avocate au barreau de la Guyane
-

II. Contribution aux avis, études, résolutions et contributions du Conseil

- Participation aux formations de travail (permanentes et temporaires) :

Types de formations de travail	Nom de la formation de travail
Formations permanentes	Membre de la commission environnement
	Membre suppléant de la délégation aux Outre-mer
Formations temporaires	

- Contribution aux travaux du CESE au cours de l'année écoulée :

Liste des avis, études ou résolutions pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a eu une **contribution active** (auditions, entretiens, amendements, visites, référent RAEF ou PNR...).

Intitulé du texte (avis, études, résolutions, contributions...)	Modalités de contribution de la Conseillère ou du Conseiller (hors fonctions de rapporteur cf. <i>infra</i>)

- **Travaux et textes pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a été rapporteur ou corapporteur :**

Formation de travail	Intitulé du texte	Date de saisine de la formation de travail par le Bureau	Date de présentation de l'avis en plénière

- **Actions de mise en valeur des avis et préconisations du CESE :**

Intitulé du texte	Contexte et modalités de présentation du texte et des préconisations	Date de présentation du texte
Avis de la commission environnement et de la délégation des Outre-mer.	Valorisation des avis de la commission environnement et de la délégation des Outre-mer auprès des ministères : Conseiller Outre-mer du Président de la République et Directeur de Cabinet du Ministre d'État Manuel Valls et de ses conseillers (10 et 12 février 2025) .	

- **Précisions ou éléments complémentaires :**

--

III. Contribution à la vie de l'institution (hors avis, études, résolutions et contributions)

Type de participation	Rôle et activité de la Conseillère ou du Conseiller au cours de l'année écoulée
Responsabilités au sein du Conseil (Bureau, présidence de groupe, de formation de travail...)	Membre du bureau, secrétaire.
Participation à des groupes de travail internes	
Productions écrites visant à l'amélioration du fonctionnement de l'institution ou à la présentation de ses travaux	Deux déclarations : 18/06/24, « Entendre la voix de la société civile pour une République des solutions ». 4/02/25, « Les 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances , la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Deux résolutions : 26/11/24, « 7 ans après l'avis du CESE, amplifions la lutte contre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer ». 13/11/2024, « Priorité du CESE pour la nouvelle mandature européenne ».
Représentations extérieures du Conseil	Du 22 au 26 avril 2024 Participation et prises de parole à la conférence régionale de coopération Antilles-Guyane à Saint-Martin sur les thèmes ci-après : Géopolitique et intégration régionale des CFA, Sécurité globale, Exportations, Culture et Francophonie.
Participations à des temps forts et/ou des évènements de valorisation de l'institution	Organisation et accompagnement du président du CESE lors de son déplacement en Guyane du . Rencontre avec les élus, la société civile (CESER de Guyane et autres organismes), rencontre avec des acteurs de la formation et de l'emploi pour des jeunes sortis du circuit scolaire. Visite du grand port maritime de Guyane, de la société de pêche SAF, visite de la société Auplata, visite de sites industriels,, visite du CNES, CSG, rencontre avec le gouverneur de l'État d'AMAPA - Brésil.
Participation aux conventions citoyennes et autres dispositifs	Suite : Travaux avec le CESER de Guyane sur l'énergie durable en avril et participation aux orientations stratégiques et opérationnelles du Plan Régional de la Santé Environnementale (PRSE4) le 29 mai 2024, Participation et prises de parole aux voeux du CESER de Guyane.
Autres formes de participation	Participation aux deux séminaires de gouvernance, juillet et septembre 2024.

Modalités de participation aux travaux du groupe d'appartenance :

Participation collective aux déclarations du groupe Outre-mer avant vote aux assemblées plénières.

Participation aux questions d'actualité du groupe Outre-mer aux assemblées plénières.

Déjeuner de travail au CESE avec la présidente du CESE de Polynésie et son cabinet (Septembre 2024).

Rencontre au CESE avec la Fédération des ouvriers et Employés de Nouvelle-Calédonie venue sur Paris alerter sur la catastrophique situation économique du Territoire après les émeutes (Décembre 2024).